

[Text]

should be. So from an environmental sense, we would say that such a tax on CFCs discourages moving ahead as fast as possible in replacing these products.

In closing, we would urge that your recommendations support a global solution to this global problem by encouraging conservation and an orderly transition to other alternatives, including replacement HCFCs and HFCs. We believe Canada's actions and leadership should support the message to all countries that participation in the Montreal Protocol process is the key to the resolution of this global environmental problem.

Thank you for your attention. Now we await any questions you may have.

The Chairman: Thank you, Mr. Barley. Our first questioner is Mr. Caccia.

Mr. Caccia (Davenport): I have two areas to touch upon with Mr. Barley, who I thank very much, particularly for the most interesting chart he showed earlier.

The first area has to do with pricing policies. He made a reference to the U.S. Congress's recent measure that would increase the levy on CFCs from 60¢ per pound to \$3.25, we understand. He made a reference to the fact that from Du Pont's point of view this would be a discouraging measure. Some of us—perhaps we are old-fashioned—believe there are great merits in giving market signals whereby you can introduce taxes for the purpose of discouraging the use of certain products, particularly products that are environmentally damaging. Your statement that this measure would be discouraging requires some amplification as to why, in Du Pont's view, the increase of this tax by 1994 would be a discouraging factor rather than an accelerating factor.

Mr. Barley: Let me first comment, Mr. Caccia, that I think the marketplace and all of us in the industry have recognized significant signals from the world and our own knowledge of what is going on that these are environmental problems we must get out of. There has been significant work and significant investment on the part of Du Pont, other manufacturers and all downstream industries. There is significant effort at research and development in bringing new products to market, and everybody involved in the process knows what they have to do to get there. So the signal the tax sends is not a new signal; it is something everybody has been working on. So I do not think there is anything new in there.

The discouragement comes from the uncertainty that is created by the taxes as to what the fall-out is going to be. Where there is uncertainty, it makes it very difficult to plan ahead. If you have uncertainties in planning ahead, then the actions you may take to build new facilities to provide products to replace CFCs become a little more difficult, and we fear that this may push some of these things back and therefore you may not have the

[Translation]

la compagnie Du Pont et ses clients auront plus de difficulté à prévoir leur avenir. Il faudra peut-être plus de temps pour déterminer la nature et la taille des usines de fabrication des substituts. On peut donc affirmer que cette taxe sur les CFC ralentit la substitution de ces produits.

Pour terminer, j'espère que vos recommandations iront dans le sens d'une solution planétaire à ce problème planétaire et que vous encouragerez la conservation et la transition sans heurt à des produits de substitution, notamment les HCFC et les HFC. Par leurs actions, les dirigeants devraient montrer à tous les pays que c'est en participant au processus enclenché par le protocole de Montréal que l'on parviendra à résoudre ce problème écologique d'ordre mondial.

Je vous remercie de votre attention. Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Barley. Je donne d'abord la parole à M. Caccia.

M. Caccia (Davenport): J'aimerais discuter de deux questions avec M. Barley, à qui j'adresse mes remerciements, notamment pour le tableau fort intéressant qu'il nous a montré tout à l'heure.

Il s'agit d'abord des politiques de détermination des prix. Il a évoqué un projet de loi américain qui fera passer de 60¢ à 3,25\$ la livre la taxe sur les CFC. Pour la compagnie Du Pont, a-t-il dit, cette mesure irait à l'encontre de l'effet recherché. Ceux d'entre nous, qui comme moi, sont de la vieille école pensent qu'il y a beaucoup de mérite à lancer des messages, sous forme de taxe, contre l'emploi de certains produits surtout s'ils sont néfastes pour l'environnement. J'aimerais savoir en quoi, d'après la compagnie Du Pont, l'augmentation de cette taxe en 1994 irait à l'encontre de l'objectif d'élimination visé.

M. Barley: Tout d'abord, monsieur Caccia, aussi bien les consommateurs que l'industrie ont bien entendu le message qui a été lancé et nous savons qu'il s'agit de problèmes écologiques qu'il nous faut régler. Des efforts et des moyens importants ont été mis en oeuvre par la compagnie Du Pont, les autres fabricants et toutes les industries situées en aval. Un gros effort de recherche et de développement est consenti pour mettre sur le marché de nouveaux produits et tous les acteurs savent ce qu'ils doivent faire. Le message de cette taxe n'est donc pas nouveau. C'est une tâche à laquelle nous sommes tous attelés. Cela ne représente donc rien de nouveau.

Son effet antagoniste vient de l'incertitude relative aux conséquences de cette taxe. L'incertitude fait qu'il est très difficile de prévoir l'avenir. Dans le doute, il est plus difficile de prendre la décision de construire de nouvelles usines pour fabriquer des substituts au CFC et nous craignons que certains projets soient retardés et qu'ils n'arrivent pas sur le marché aussi vite que si l'on avait su exactement la condition du marché dans les années 1990.